

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008 Numéro SIREN : 323 859 249 Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2018 sous le numéro de dépôt 8822

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

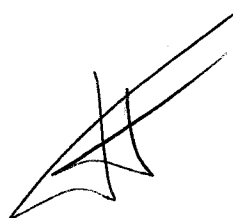
323 859 249 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL
13 DEC. 2013
DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, located below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**Adresse de l'entreprise : **Rue Leon Blum**

62290 NOEUX LES MINES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

Numéro SIRET *

3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

Exercice N, clos le, 30062018										Néant ☐ *	
N-1 30062017											
Capital souscrit non appelé (I)											
Brut 1										Amortissements, provisions 2	
Net 3										Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Frais d'établissement *											
Frais de développement*											
Concessions, brevets et droits similaires											
Fonds commercial (1)										151 612	
Autres immobilisations incorporelles										515	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										3 189	
Terrains										176 000	
Constructions											
Installations techniques, matériel et outillage industriels										732 758	
Autres immobilisations corporelles										4 621 226	
Immobilisations en cours										4 515 981	
Avances et acomptes										3 381 075	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										3 725 598	
Autres participations										1 267 096	
Créances rattachées à des participations										1 496 871	
Autres titres immobilisés										2 074 383	
Prêts										2 412 329	
Autres immobilisations financières *										95 865	
TOTAL (II)										153 790	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)											
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence											
Autres participations											
Créances rattachées à des participations										832 771	
Autres titres immobilisés										832 771	
Prêts											
Autres immobilisations financières *										1 814 227	
TOTAL (III)										1 623 810	
STOCKS *										51 303	
Matières premières, approvisionnements										47 243	
En cours de production de biens										38 278	
En cours de production de services										24 405 987	
Produits intermédiaires et finis										10 044 282	
Marchandises										14 361 705	
Avances et acomptes versés sur commandes										15 029 922	
Clients et comptes rattachés (3) *										3 020	
Autres créances (3)											
Capital souscrit et appelé, non versé											
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)											
Disponibilités											
Charges constatées d'avance (3) *										6 925 479	
TOTAL (IV)										6 925 479	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										6 306 831	
Primes de remboursement des obligations (V)											
Ecart de conversion actif * (VI)										5 515	
TOTAL GENERAL (I à VI)										1 522 154	
Renvois : (1) Dont droit au bail:										1 957 775	
Clause de réserve de propriété: *										1 225 553	
Immobilisations :										2 612 763	
Stocks :										5 414 716	
Créances :										5 271 520	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032										296 540	
										15 988 859	
										15 716 226	
										98 546	
										30 350 564	
										30 746 148	

Désignation de l'entreprise		SAS SDN		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 726 629	2 266 899	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 392 052	2 260 690	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	278 022	262 234	
	TOTAL (I)	DL	6 100 703	5 493 823	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	145 000	145 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	145 000	145 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 891 013	13 959 707	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	5 827	5 827	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 604 113	6 303 715	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 137 280	2 854 309	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	30 218	17 204	
	Autres dettes	EA	1 432 379	1 966 564	
Compte régul.	EB	4 031			
TOTAL (IV)	EC	24 104 860	25 107 325		
	Edarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	30 350 564	30 746 148		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 339 173	12 346 463	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 063	1 163		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SDN				Exercice N		Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	81 580 571	FB		FC	81 580 571	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	57 365	FE		FF	57 365	
		FG	2 226 120	FH		FI	2 226 120	
		FJ	83 864 056	FK		FL	83 864 056	
	Chiffres d'affaires nets*						78 655 247	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	12 672	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	109 427	
	Autres produits (1) (11)					FQ	104 214	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	84 090 369	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	63 739 602	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(615 629)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 150 958	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 451 454	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 467 460	
	Salaires et traitements *					FY	6 603 525	
	Charges sociales (10)					FZ	2 514 594	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 312 037
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	5 515	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	22 020		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	80 651 536
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 438 833
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	(65)	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	844	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 815	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	7 658	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	201 314	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	201 314	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(193 656)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 245 177	
							2 858 563	

Désignation de l'entreprise SAS SDN				Néant ☐ *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 327	70 763		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	237 365	69 532		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	3 010	3 010		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	243 703	143 305		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 834	7 384		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	52 352	49 756		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	18 799	17 705		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	76 984	74 845		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	166 718	68 460		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	487 794	310 275		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	532 049	356 058		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	84 341 730	79 241 396		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	81 949 678	76 980 706		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	2 392 052	2 260 690		
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	103 215	168 109	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 465	2 751	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					
				Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				76 984	243 703		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						
				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

Règles et Méthodes Comptables

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite.

Ces engagements sont évalués à :

- 313 162 euros pour les indemnités de départ volontaire
- 95 803 euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2018 s'élèvent à la somme de 189 063 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

Règles et Méthodes Comptables

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.

La société AI Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice clôturant au 30/06/2016.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :

Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;

Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;

Le compte « 213200 Ensemble immob. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :

En amortissements dérogatoires : 36 284

En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :

En amortissements dérogatoires : 73 817 €

En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :

En amortissements dérogatoires : 14 409 €

En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SDN										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	328 062	KE		KF	65	
CORPORELLES	Terrains				KG	5 195 384	KH		KI	158 600	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ	5 238 532	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP	1 320 708	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS	3 699 435	KT		KU	190 044
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	4 773 339	KW		KX	97 724	
		Matériel de transport *			KY	1 530	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	525 102	LC		LD	57 731		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	153 790	LI		LJ	95 865	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	20 907 820	LO		LP	599 964	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	832 771	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	1 623 810	1R		1S	240 973		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	89 581	1U		1V	8 965		
TOTAL IV				LQ	2 546 163	LR		LS	249 938		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	23 782 046	ØH		ØJ	849 967	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	328 127	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	5 353 984	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	5 238 532	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	1 320 708	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	21 680	MK	3 867 798	ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	4 871 063	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 530	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	582 834	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	153 790	NA	95 865	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	175 470	NH	21 332 315	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	832 771	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B	50 555	2C	1 814 227	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	98 546	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	50 555	NK	2 745 545	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	226 025	ØL	24 405 987	ØM		

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**Néant ☐ *

Neant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	148 873	PF	2 739	PG		PH	151 612
Terrains		PI	679 403	PJ	53 355	PK		PL	732 758
Constructions	Sur sol propre	PM	1 860 334	PN	252 691	PO		PQ	2 113 025
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	973 308	PW	91 832	PX		PY	1 065 140
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 202 564	QA	418 017	QB	19 879	QC	2 600 702
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 556 558	QE	428 410	QF		QG	2 984 968
	Matériel de transport	QH	1 064	QI	466	QJ		QK	1 530
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	330 020	QM	64 526	QN		QO	394 546
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	8 603 250	QV	1 309 298	QW	19 879	QX	9 892 670
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	8 752 124	ØP	1 312 037	ØQ	19 879	ØR	10 044 282

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	262 234	262 234	262 234
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	18 799	18 799	18 799
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	D4	D5	D6
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	IK	IL	IM
	TOTAL I	3Z	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges		3Z	262 234	18 799	3 010
	Provisions pour litiges	4A	145 000	145 000	145 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4B	4C	4D
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4K	4L	4M
	Provisions pour pertes de change	4T	4P	4R	4S
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4U	4V	4W
	Provisions pour impôts (1)	5B	4Y	4Z	5A
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5C	5D	5E
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	5H	5J	5K
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	EP	EQ	ER
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation		5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	145 000	145 000	145 000
	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
		6N	6P	6R	6S
		6T	6Q	6U	6V
		6X	6Y	6Z	7A
	Sur stocks et en cours	7B	6 212	6 212	6 212
	Sur comptes clients	6T	5 515	5 515	5 515
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	5 515	5 515	5 515
TOTAL GENERAL (I + II + III)	TOTAL III	7B	6 212	6 212	6 212
		7C	413 446	413 446	413 446
	Dont dotations et reprises	UE	5 515	5 515	5 515
		UG	24 314	24 314	24 314
		UJ	18 799	18 799	18 799
		UK	3 010	3 010	3 010
		10			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2018
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à € 2 392 052,09 dont € 397 095 de CICE non distribuable, de la manière suivante, à savoir :

- à la réserve facultative (montant du CICE)	€ 397 095,00
- à distribuer aux associés à titre de dividendes	€ 1 994 880,00
- le solde à la réserve facultative	€ 77,09

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de € 31,17.

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

- * Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- * Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

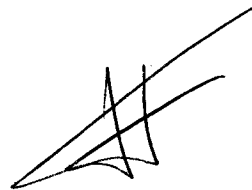
- la réserve légale reste fixée à € 64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de € 2 726 629,46 à € 2 726 706,55.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 17 décembre 2015, un dividende global de € 204 800, soit € 3,20 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;
- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 4 novembre 2016, un dividende global de € 1 600 000, soit € 25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;
- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 10 novembre 2017, un dividende global de € 1.800.960, soit € 28,14 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. .

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

Société par actions simplifiée au capital de 640 000 €
Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2018

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

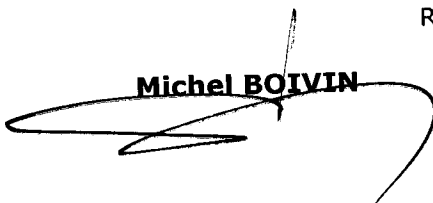
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 26 octobre 2018

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :


Michel BOIVIN


Gilles VATBLED

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS SDN

SAS au Capital de €.640 000

Rue Leon Blum

62290 NOEUX LES MINES

R.C.S : ARRAS B 323859249

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2018



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre de Strasbourg et de Dijon
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE

12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com

Etats financiers au 30/06/2018

BILAN

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	152 127	151 612	515	3 189
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 353 984	732 758	4 621 226	4 515 981
	Constructions	6 559 240	3 178 165	3 381 075	3 725 598
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 867 798	2 600 702	1 267 096	1 496 871
	Autres immobilisations corporelles	5 455 427	3 381 044	2 074 383	2 412 329
	Immobilisations en cours	95 865		95 865	153 790
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	832 771		832 771	832 771
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 814 227		1 814 227	1 623 810
	Prêts	51 303		51 303	51 303
	Autres immobilisations financières	47 243		47 243	38 278
TOTAL (II)		24 405 987	10 044 282	14 361 705	15 029 922
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				3 020
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 925 479		6 925 479	6 306 831
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 527 669	5 515	1 522 154	1 225 553
	Autres créances	1 957 775		1 957 775	2 612 763
REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 414 716		5 414 716	5 271 520
	Charges constatées d'avance	168 735		168 735	296 540
	TOTAL (III)	15 994 374	5 515	15 988 859	15 716 226
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		40 400 361	10 049 797	30 350 564	30 746 148

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

98 546

Bilan Passif

	30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel	640 000	640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	64 000	64 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 726 629	2 266 899
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 392 052	2 260 690
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	278 022	262 234
Total des capitaux propres	6 100 703	5 493 823
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques	145 000	145 000
Provisions pour charges		
Total des provisions	145 000	145 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 891 013	13 959 707
Emprunts et dettes financières divers	5 827	5 827
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 604 113	6 303 715
Dettes fiscales et sociales	3 137 280	2 854 309
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 218	17 204
Autres dettes	1 432 379	1 966 564
Produits constatés d'avance (1)	4 031	
Total des dettes	24 104 860	25 107 325
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	30 350 564	30 746 148
Total du bilan en centimes	30 350 563,77	30 746 147,79
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 339 173	12 346 463
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 063	1 163

Etats financiers au 30/06/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				30/06/2018	30/06/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	81 580 571		81 580 571	76 463 158
	Production vendue (Biens)	57 365		57 365	60 038
	Production vendue (Services et Travaux)	2 226 120		2 226 120	2 132 052
	Montant net du chiffre d'affaires	83 864 056		83 864 056	78 655 247
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			12 672	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			109 427	306 432
	Autres produits			104 214	128 432
	Total des produits d'exploitation (1)			84 090 369	79 090 112
	Achats de marchandises			63 739 602	59 981 045
	Variation de stock			(615 629)	(637 996)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 150 958	1 103 564
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 451 454	4 057 480
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 467 460	1 373 786
	Salaires et traitements			6 603 525	6 381 591
	Charges sociales du personnel			2 514 594	2 354 110
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			1 312 037	1 235 543
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			5 515	6 212
	Dotations aux provisions				145 000
	Autres charges			22 020	22 804
	Total des charges d'exploitation (2)			80 651 536	76 023 139
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 438 833	3 066 973

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2018	30/06/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 438 833	3 066 973
OBJET G. COMM.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
FINANCIERS	De participations (3)		(65)
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	844	1 560
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 815	6 483
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 658	7 978
FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	201 314	216 388
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		201 314	216 388
RESULTAT FINANCIER		(193 656)	(208 410)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 245 177	2 858 563
EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 327	70 763
	Sur opérations en capital	237 365	69 532
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 010	3 010
	Total des produits exceptionnels	243 703	143 305
EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 834	7 384
	Sur opérations en capital	52 352	49 756
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 799	17 705
	Total des charges exceptionnelles	76 984	74 845
RESULTAT EXCEPTIONNEL		166 718	68 460
PARTICIPATION DES SALAIRES		487 794	310 275
IMPOTS SUR LES BENEFICES		532 049	356 058
TOTAL DES PRODUITS		84 341 730	79 241 396
TOTAL DES CHARGES		81 949 678	76 980 706
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 392 052	2 260 690

Résultat de l'exercice en centimes

- 1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 3) dont produits concernant les entreprises liées
 4) dont intérêts concernant les entreprises liées

2 392 052,09

2 260 690,25

Etats financiers au 30/06/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

VDB et Associés
Experts-Comptables
Fiscistes aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite.

Ces engagements sont évalués à :

- 313 162 euros pour les indemnités de départ volontaire
- 95 803 euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2018 s'élèvent à la somme de 189 063 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

ACTIVITE LOTO

Sur l'exercice clos au 30/06/2018, les achats et recettes issus du Loto ont été compensés contrairement à l'exercice précédent où les deux postes étaient décompensés.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.

La société AI Développement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice clôturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :

Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;

Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;

Le compte « 213200 Ensemble immob. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :

En amortissements dérogatoires : 36 284

En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :

En amortissements dérogatoires : 73 817 €

En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :

En amortissements dérogatoires : 14 409 €

En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées. Il est imputé au compte 119 000.

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à ce jour : 4 907 297 €

2) EMPRUNT SOCIETE GENERALE

Objet : Acquisition de terrains

Valeur d'origine 1 250 000 €

Taux E3M + 0.45 %

Durée 12 ans

Dernière échéance 05/2018

Remboursements constants

Garanties : Promesse d'hypothèque de 1er rang
Nantissement de fonds de commerce de 9ème rang

Montant restant dû à ce jour : 0 €

Dettes assorties de garanties

3) EMPRUNT EDEL

Objet : Acquisition de terrains
Valeur d'origine 1 000 000 €
Taux Taux variable E3M + 1,65 %
Durée 10 ans
Dernière échéance 07/2020

Remboursements constants

Garanties : Caution solidaire des sociétés Amandis, Carvidis, Etadis et SDH à hauteur de 250.000€ chacune.

Montant restant dû à ce jour : 316 890 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive
Valeur d'origine 1 300 000 €
Taux E3M + 1,50%
Durée 12 ans
Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à ce jour : 676 569 €

Dettes assorties de garanties

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage des terrains

Valeur d'origine 3 500 000 €

Taux E3M + 0,75%

Durée 5 ans

Dernière échéance 06/2020

Remboursements in finé

Garanties : Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100%
Caution de la société Tilloy Expansion

Montant restant dû à ce jour : 3 500 000 €

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobilière

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à ce jour : 2 065 643 €

Dettes assorties de garanties

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à ce jour : 588 844 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 828 303 €

UB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Caution simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant : CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	1 070 000.00 €
-------------------------	----------------

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRIFIVES

Autorisation comité directeur 12/10/2006

Caution Solidaire au profit de la banque Edel en garantie d'un emprunt de 1.050.000€ d'une durée de 120 mois.

Montant de la caution :	315 000.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Caution solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	700 000.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	270 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	135 000.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	105 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	52 500.00 €
-------------------------	-------------

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution :	434 000.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Cautions en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions solidaire et divisée au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution : 120 750.00 €

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions solidaire et divisée au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution : 80 500.00 €

Cautions en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisée et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution : 62 100.00 €

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisée et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution : 41 400.00 €

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisée et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution : 41 400.00 €

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisée et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 480.000 €.

Montant de la caution : 27 600.00 €

Engagements hors bilan

Cautions en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisées et solidaires au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	100 050.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisées et solidaires au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.160.000 €.

Montant de la caution :	66 700.00 €
-------------------------	-------------

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Cautions solidaires au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaires en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaires en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	379 500.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

Cautions en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	398 550.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Cautions divise et solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	465 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Cautions divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	2 700 000.00 €
-------------------------	----------------

SAS SDN
Associés

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Cautiion en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Cautiion divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la cautiion :	600 000.00 €
--------------------------	--------------

Cautiion en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Cautiion divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la cautiion :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Cautiion divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la cautiion :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Cautiion en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Cautiion solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la cautiion :	975 610.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :

565 500 €

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :

565 500 €

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :

172 250 €

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :

172 250 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue

1 000 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue

3 500 000.00€

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue

2 500 000.00€

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Montant restant à rembourser au 30/06/2018 :

676 569 €

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO 29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.

*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA 6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de :

5 026 312.00 €

Privilege de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :

1 973 687.00 €

Montant restant à rembourser au 30/06/18 : 4 907 297 €

VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de : **240 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comité directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **2 500 000.00 €**

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **700 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprun de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **1 000 000.00 €**

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	293 078
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	102 757
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2018	44 571
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2018	203 474
- Observations : date de clôture 30 juin 2018	

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	139 626
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	119 128
- DEFICIT DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2018	723
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2018	189 953
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2018	

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	1 071 011
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	3 459 511
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2018	102 075
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2018	834 352
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2018	

Etats financiers au 30/06/2018

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	328 062		65			328 127
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	328 062		65			328 127
CORPORELLES	Terrains	5 195 384		158 600			5 353 984
	Constructions sur sol propre	5 238 532					5 238 532
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	1 320 708					1 320 708
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 699 435		190 044		21 680	3 867 798
	Instal., agencement, aménagement divers	4 773 339		97 724			4 871 063
	Matériel de transport	1 530					1 530
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	525 102		57 731			582 834
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	153 790		95 865		153 790	95 865
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 907 820		599 964		175 470	21 332 315
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 771					832 771
	Autres titres immobilisés	1 623 810		240 973		50 555	1 814 227
	Prêts et autres immobilisations financières	89 581		8 965			98 546
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 546 163		249 938		50 555	2 745 545
TOTAL		23 782 046		849 967		226 025	24 405 987

et ASSOCIES

maître aux Comptes

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	148 873	2 739		151 612
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148 873	2 739		151 612
CORPORELLES				
Terrains	679 403	53 355		732 758
Constructions sur sol propre	1 860 334	252 691		2 113 025
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	973 308	91 832		1 065 140
Instal technique, matériel outillage industriels	2 202 564	418 017	19 879	2 600 702
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 556 558	428 410		2 984 968
Matériel de transport	1 064	466		1 530
Matériel de bureau, mobilier	330 020	64 526		394 546
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 603 250	1 309 298	19 879	9 892 670
TOTAL	8 752 124	1 312 037	19 879	10 044 282

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	262 234	18 799	3 010	278 022
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		262 234	18 799	3 010	278 022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	145 000			145 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		145 000			145 000
DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 212	5 515	6 212	5 515
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 212	5 515	6 212	5 515
TOTAL GENERAL		413 446	24 314	9 222	428 537
ont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 515 18 799	6 212 3 010	
res mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	51 303	51 303	
	Autres immobilisations financières	47 243	47 243	
	Clients douteux ou litigieux	31 037	31 037	
	Autres créances clients	1 496 632	1 496 632	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	18 630	18 630	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	128 805	128 805	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	174 424	174 424	
	Divers	172 708	172 708	
	Groupe et associés	1 031 119	1 031 119	
	Débiteurs divers	432 089	432 089	
	Charges constatées d'avances	168 735	168 735	
	TOTAL DES CREANCES	3 752 725	3 752 725	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 200		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 063	1 063		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	12 889 950	1 124 263	7 557 487	4 208 201
	Emprunts et dettes financières divers	5 827	5 827		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 604 113	6 604 113		
	Personnel et comptes rattachés	1 410 044	1 410 044		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 004 870	1 004 870		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	190 667	190 667		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	531 699	531 699		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 218	30 218		
	Groupe et associés	837 044	837 044		
	Autres dettes	595 335	595 335		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 031	4 031		
	TOTAL DES DETTES	24 104 860	12 339 173	7 557 487	4 208 201
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	144 009			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 211 491			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		461 818
Autres créances clients		9 262
418100 Client fact a etablr	9 262	
AUTRES CREANCES		452 556
409811 Avoirs sur ach.a recevoir	45 825	
409856 Rist a recevoir centrale	226 115	
448700 Etat-Produits à recevoir	172 708	
455870 Cpt courant int à recevoir	6 813	
468700 Div prod a recevoir	1 095	

Charges à payer

30/06/2018

Total des Charges à payer		2 927 549
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 405
168840	Int cour s/emp ets credit	6 405
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		479 541
408101	Fourn fnp achats	37 009
408201	Fourn.fnp.frais generaux	407 933
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	1 273
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	33 327
Dettes fiscales et sociales		2 435 762
428200	Personnel conges a payer	605 559
428400	Participation à verser	487 794
428610	Intéressement a payer	147 166
428640	Primes bilan à verser	110 000
428680	Pers autres sal a payer	59 197
438200	Org soc charg s/cong a pay	203 220
438600	Charges sociales a payer TA	21 561
438601	CAP - Formation	35 107
438602	CAP - Effort construction	41 848
438605	Forfait social à payer	126 992
438640	Charges / primes bilan à verse	44 000
438680	Charges soc/aut sal payer	21 619
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	12 676
448600	Etat - charges a payer	11 997
448602	CAP - CVAE	150 900
448603	CAP - TF	151 958
448606	CAP - Organic	59 492
448607	CAP - Tascom	137 988
448608	CAP - TVTS	5 072
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	1 616
Autres dettes		5 841
455860	Interets courus s/compte coura	5 841

Charges constatées d'avance

30/06/2018

Charges constatées d'avances		168 735
Charges constatées d'avance - Exploitation		168 735
486101	Achats constatés d'avance	60 864
486201	Charges constatées d'avance	107 871

Produits constatés d'avance

		30/06/2018
Produits constatés d'avance		4 031
Produits constatés d'avance - Exploitation		4 031
487000 PRODUIT CONSTATE D AVANCE	4 031	

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2018
Total des produits exceptionnels		243 703
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		3 327
PROD /EX ANT - ACHATS	3 327	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		237 365
Prix de cession immob.cedees	4 833	
Prod cession des immob financ	230 632	
PRODUITS EXCEP DIVERS	1 900	
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 010
Reprise amort derogatoire	3 010	
Total des charges exceptionnelles		76 984
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		5 834
Amendes, penalites fiscales	485	
Assurances sur ex/ant.	5 349	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		52 352
Vnc des immob corporelles	1 801	
Vnc des immob fin	50 550	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		18 799
Dotation amort derogatoires	18 799	
Résultat exceptionnel		166 718